REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE



René **CAILLE**
Candidat

ELECTIONS LEGISLATIVES

du 23 Novembre 1958

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Parti Socialiste S.F.I.O.



Léon MICHEL
Remplaçant éventuel

Electeurs, Electrices,

Six mois à peine se sont écoulés depuis les événements du 13 Mai, depuis ces jours d'angoisse où la France, en même temps qu'elle assistait à la fin de la 4e République, voyait se dresser devant elle la menace du plus affreux des cataclysmes : la guerre civile.

Six mois d'efforts incessants pour apaiser les passions et redonner à notre pays le régime qui est sien par vocation : la RÉPUBLIQUE.

Les « ultras » d'Alger et leurs amis des Comités de Salut Public métropolitains n'ont pu réussir dans leur entreprise. **L'action gouvernementale s'est détournée de leurs dangereux excès** pour tenter de construire une République nouvelle où l'efficacité remplacerait l'anarchie dans laquelle le pays se trouvait plongé, par suite de la collusion quasi-systématique des députés communistes et de ceux d'extrême-droite. (N'oublions pas que cette collusion fut notamment la cause de **toutes** les crises ministérielles de la dernière législature.)

Electrices, Electeurs périgourdins, réfléchissez.

Si vous envoyez siéger au Parlement le communiste M. Péron ou l'ami des « ultras » d'Alger M. Rousseau, vous contribuerez à rendre la prochaine chambre ingouvernable ; pensez alors aux **conséquences inéluctables de votre geste.**

Nous nous adressons à vous tous :

— **A vous qui, habituellement votez socialiste** et qui avez un candidat digne de toute votre confiance et de votre amitié ;

— **A vous, hommes de gauche,** dont le programme et l'action se sont souvent, confondus avec les notres ;

— **A vous qui,** ne voulant pas courir le risque d'une guerre civile ou d'une aventure, **avez résolument abandonné le Parti Communiste lors du référendum,** mais qui souhaitez cependant une politique de **vrai progrès social et économique** dans l'ordre et la paix civile, (alors que le Parti Communiste, en définitive, par son attitude négative, n'apporte jamais rien aux populations laborieuses) ;

— **A vous qui, bien que souvent d'accord avec les Modérés,** comprenez que la misère est la meilleure alliée du Communisme et voulez une politique de générosité humaine conforme au fond de votre pensée ;

— A vous tous, qui souhaitez ardemment **la paix en Algérie,** non celle du F.L.N. ou de l'humiliation, mais celle de la justice et de l'humanité.

Aux uns et aux autres, nous demandons de bien réfléchir.

Vous ne pouvez, ni ne voulez voter pour M. PERON ou M. ROUSSEAU.

Or, le candidat le mieux placé pour les battre, **l'un et l'autre,** est indiscutablement **René CAILLE.**

Faites confiance à cet homme qui par sa droiture, son dévouement, sa probité, a su conquérir l'estime de tous ceux qui le connaissent.

En lui apportant votre suffrage, dès le premier tour, assurez l'élection triomphale que vous et lui méritez.

Au verso : le programme du candidat

UNE POLITIQUE SOCIALE GENEREUSE EST UN FACTEUR DE PROSPERITE ECONOMIQUE ET DE PAIX INTERIEURE

Les travailleurs — de la ville et de la campagne — doivent à l'action des socialistes les plus grandes réformes dont ils bénéficient :

Congés payés, conventions collectives, semaine de 40 heures, réduction des abattements de zones de salaires, reclassement des travailleurs handicapés, préavis de licenciement d'un mois, protection des travailleurs à domicile, loi-cadre sur le logement, sont dus aux gouvernements de Léon BLUM et Guy MOLLET.

LE FONDS DE SOLIDARITÉ VIEILLESSE, qui a permis de doubler l'allocation servie aux plus humbles — et a notamment profité à de nombreux exploitants agricoles — n'a été acquis que grâce à la ténacité de Guy MOLLET posant 13 fois la question de confiance pour son adoption.

L'ALLOCATION AUX GRANDS INFIRMES CIVILS est l'œuvre du regretté député socialiste Denis CORDONNIER.

L'une et l'autre allocations doivent suivre les fluctuations du coût de la vie ; cela est dans l'esprit des lois et dans leur texte.

Dans l'avenir immédiat, il importera de lutter contre le chômage par une politique d'expansion économique, de s'opposer aux salaires de misère qui sont encore beaucoup trop nombreux, d'instituer **LE SALAIRE ANNUEL GARANTI**, seule possibilité de donner aux travailleurs du secteur privé la sécurité à laquelle ils aspirent légitimement.

LES ANCIENS COMBATTANTS ET LES EX-PRISONNIERS DE GUERRE ONT ACQUIS DES DROITS QUI DOIVENT ETRE SCRUPULEUSEMENT RESPECTÉS.

Les principales revendications actuelles :

- Retraite du combattant à 50 ans et égale au taux de la pension d'invalidité de 10 % ;
- Revalorisation des pensions, par l'application rigoureuse de la règle du rapport constant ;
- Attribution du bénéfice de la campagne double aux cheminots anciens combattants ;
- Suppression des forclusions et lutte contre la lenteur des procédures devant les Tribunaux des Pensions ;
- Maintien d'un Ministère des Anciens Combattants,

tout ceci nous paraît légitime et digne d'un appui total.

LE CULTIVATEUR A DROIT A LA SÉCURITÉ IL PEUT L'OBTENIR par le VOTE de la LOI-CADRE KLEBER LOUSTEAU

Le cultivateur exerce sa profession sous le signe de l'insécurité :

- Les intempéries peuvent anéantir le produit de son effort ;
- Lorsque la récolte est venue, il n'est pas assuré de l'écouler totalement et il ne bénéficie d'aucune garantie de prix ;
- Enfin, en matière sociale, il n'est pas protégé au même titre que les salariés.

Le Gouvernement Léon BLUM avait réalisé l'**OFFICE DU BLÉ** qui a supprimé toute spéculation sur le dos des producteurs et des consommateurs.

Le Gouvernement Guy MOLLET, malgré les difficultés rencontrées (souvenons-nous de l'hiver rigoureux de 1956 et de ses répercussions sur la production) avait nettement augmenté les crédits destinés à l'**HABITAT RURAL**, à l'amélioration de la production, à l'**EQUIPEMENT EN MATERIEL AGRICOLE**, etc... **IL AVAIT AUGMENTÉ DE 50 % LES CREDITS DESTINÉS A L'ELECTRIFICATION RURALE ET AUX ADDUCTIONS D'EAU.**

Mais son principal mérite a été d'apporter au monde rural un projet de loi répondant à ses aspirations profondes : **LA LOI-CADRE AGRICOLE DE KLEBER LOUSTEAU, QUI COMPREND :**

- L'orientation de la production ;
- **L'ORGANISATION DES MARCHÉS ;**
- **LA GARANTIE DES PRIX ;**
- **LA CREATION DE LA CAISSE DE SOLIDARITÉ CONTRE LES CALAMITÉS AGRICOLES ;**
- **LE STATUT DE L'EXPLOITATION FAMILIALE.**

Elle répond tellement aux besoins de l'agriculture que la charte agricole — lancée maintenant par les organisations agricoles — reprend presque point par point le projet de Kléber LOUSTEAU.

Si le Gouvernement Guy MOLLET n'avait pas été renversé par communistes et droite coalisés, cette loi serait désormais appliquée et le monde agricole n'aurait pas en ce moment à souffrir des **PROBLEMES DE LA VIANDE ET DU LAIT.**

LE VOTE DE LA LOI-CADRE KLEBER LOUSTEAU DOIT ÊTRE NOTRE PREMIER OBJECTIF DANS LA PROCHAINE LEGISLATURE.

AU-DELA POUJADE, le PROBLEME des ARTISANS et COMMERÇANTS DOIT ETRE RESOLU AVEC HUMANITE et BON SENS

Les dernières élections législatives ont marqué le point culminant du Poujadisme ; mais 60 députés, élus sous cette étiquette, n'ont pu présenter le moindre projet sérieux de réforme fiscale.

Par contre :

- La loi du 11 décembre 1956 (œuvre du Gouvernement Guy MOLLET) a accordé aux artisans le bénéfice de l'allocation de la mère au foyer ;
- Le bénéfice de la protection du bail commercial a été étendu aux artisans ;
- Nous avons proposé, le 1er août 1956, une loi tendant à la **REORGANISATION COMPLÈTE DE L'ARTISANAT PERMETTANT NOTAMMENT A L'ARTISAN D'UTILISER UN PLUS GRAND NOMBRE DE COMPAGNONS SANS PERDRE LE BÉNÉFICE DE LA QUALITÉ « D'ARTISAN FISCAL ».**

La réforme fiscale doit d'abord porter sur les finances municipales ; c'est à partir de là qu'il conviendra de réaliser enfin le programme LEENHARDT exonérant de toutes taxes sur le chiffre d'affaires le commerce de détail et l'artisanat.

Comme par le passé, nous nous attacherons à la **DÉFENSE DE LA MONNAIE**, sans laquelle il n'est ni garantie de pouvoir d'achat, ni politique économique sérieuse.

NOUS AVONS BESOIN D'ECOLES et de NOMBREUX INGENIEURS et TECHNICIENS

Le problème scolaire devient de plus en plus angoissant ; le nombre d'enfants est tel qu'une politique de constructions scolaires, de recrutement des maîtres, doit être faite en fonction **DES BESOINS RÉELS** de nos jeunes ; elle doit s'accompagner d'un effort tout particulier sur l'Enseignement Technique afin que soient formés Ingénieurs et Cadres d'une industrie qui n'a plus le droit de stagner. A tous les stades, **LA LAICITÉ DOIT ÊTRE SYNONYME DE NEUTRALITÉ ET TOLÉRANCE ABSOLUES.**

Une politique de Progrès est conditionnée par l'expansion économique

Une telle politique, dans tous les domaines, ne pourra être réalisée que si nous nous engageons dans la voie de l'expansion économique. Les investissements doivent être décidés en fonction de ce critère, par priorité absolue.

Il faut aussi interdire toute exportation de matières premières et de produits insuffisamment travaillés.

Un seul exemple :

Nous exportons annuellement 4,5 millions de tonnes d'acier brut, à 50 fr. le kg, soit 225 milliards (en devises) ; exportons la même quantité d'acier usiné, à 300 fr le kg, cela donnera 1.300 milliards. **PLUS DE 1.000 MILLIARDS DE DIFFÉRENCE !** En outre, cela permettra de lutter efficacement contre le chômage et donnera un essor au commerce français.

En Algérie, le Plan de 5 ans du Général de Gaulle a les mêmes objectifs que la loi-cadre Lacoste

Le temps dessille bien des yeux ; mais, à l'heure d'un bilan, comment ne pas rappeler :

- La proposition de BLUM en 1936 : intégration chaque année de 60.000 Musulmans dans la nationalité française (si notre ami avait été écouté, il n'y aurait pas eu de guerre d'Algérie) ;
- Notre proposition de collège unique repoussée, le 5 avril 1946, par 415 voix — dont les 159 communistes — contre 154 (si les communistes avaient voté pour le collège unique, celui-ci était institué et... il n'y aurait pas eu de guerre d'Algérie) ;
- L'action de Robert LACOSTE tendant à donner au Musulman une vie décente et sa place normale dans l'ensemble franco-algérien.

C'est le même esprit que l'on retrouve dans le plan de 5 ans du général de GAULLE, exprimé avec la solennité que confère au Président du Conseil sa personnalité.

Mais si aujourd'hui une lueur apparaît à l'horizon, c'est à l'action de Robert LACOSTE que cela est dû ; le général de GAULLE l'a lui-même proclamé.

EN POLITIQUE EXTERIEURE : UNION, PAIX, DESARMEMENT

En politique extérieure, l'union la plus étroite doit être recherchée avec nos voisins et c'est pourquoi nous sommes pour la construction européenne, prélude à l'EURAFRIQUE et à l'Union des Peuples.

Le désarmement est le seul facteur définitif de Paix, il doit être **RECHERCHÉ**, sans défaillance, avec la passion qu'apportait JAURES à la défense de la Paix. Mais le désarmement serait une duperie tragique s'il ne s'accompagnait du contrôle le plus rigoureux.

Voici les grandes lignes d'une politique cohérente, au service de la France, de la Paix et de la Justice !

ELLE DOIT RALLIER TOUTES LES FEMMES, TOUS LES HOMMES DE BONNE VOLONTÉ.
DÈS LE PREMIER TOUR, ILS APPORTERONT LEURS SUFFRAGES A

René CAILLE

Agent Commercial
Secrétaire Général de la Fédération Socialiste de la Dordogne

Remplaçant éventuel :

Léon MICHEL

Professeur au Lycée de Périgueux
Secrétaire Départemental du Mouvement de Gauche Européenne

VU : Le Candidat.

IMP. FANLAC - PÉRIGUEUX